

## Vaccination : des propositions politiques respectant les données de la science, c'est bon pour le débat public !

En juillet, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé sa volonté de rendre obligatoire pour la petite enfance un ensemble de onze vaccins (contre trois aujourd'hui, les huit autres étant recommandés) [1]. Elle vient de réaffirmer sa position [2]. Son mérite dans cette affaire aura été de bien séparer l'état de la connaissance donné par l'expertise scientifique et la décision politique.

► **Sur le plan de l'expertise scientifique**, la ministre a rappelé l'état de la connaissance tel qu'établi aujourd'hui par l'ensemble des agences sanitaires : l'absence de lien entre vaccination et autisme, l'innocuité des adjuvants aluminium, le rapport bénéfices/risques constaté, etc. Elle a dénoncé les rumeurs et fausses informations propagées sur Internet et relayées par certains médias et associations [3].

► **Sur le plan de la décision politique**, elle met en avant le faible taux de couverture vaccinale en France et les conséquences sanitaires qui en découlent pour justifier sa proposition de rendre obligatoire onze vaccins. Elle rappelle aussi que la plupart des vaccins visent, au-delà de la protection individuelle, à ériger une protection de groupe, notamment autour des plus faibles et de ceux qui ne peuvent être vaccinés pour diverses raisons médicales. Elle réaffirme également la nécessité d'une meilleure information et transparence.

Cette approche clarifie les termes de ce débat de santé publique en séparant ce qui relève de l'expertise scientifique et connaissances acquises de ce qui relève de la responsabilité et des choix politiques, en apportant une information validée sur le sujet. À l'opposé, un certain nombre de contradicteurs, tels qu'Henri Joyeux et l'Institut pour la protection de la santé naturelle [4] ou Michèle Rivasi, députée européenne Europe-Écologie Les Verts [5, 6], diffusent les rumeurs mettant en cause « la fiabilité des vaccins », proclament une « insécurité vaccinale ». Entre les deux, tout en reconnaissant l'utilité des vaccins et le bien-fondé du consensus scientifique sur lesquels s'appuie Agnès Buzin, des voix se sont élevées dans les médias pour privilégier la sauvegarde de la liberté individuelle [7, 8], entraînant des débats quant à la nécessité ou non d'élargir l'obligation vaccinale. Dans le même temps, de nombreux décryptages ont apporté des informations étayées sur le principe de la vaccination et les rumeurs qui l'entourent.

L'AFIS dénonce régulièrement le mélange des genres qui transforme une question politique en une fausse « controverse scientifique ». C'est le cas sur de nombreux sujets, comme les biotechnologies végétales, le climat, les ondes électromagnétiques, le nucléaire, les pesticides ou encore les perturbateurs endocriniens. Les conséquences sont une instrumentalisation de la science, une manipulation de l'information et, finalement, une impossibilité de mener un vrai débat démocratique sur des questions de société : quelle agriculture pour demain ? Quelle politique énergétique ? Quelle importance relative donner aux efforts pour adapter nos sociétés au changement climatique et aux efforts pour le limiter ?...

**Pour l'AFIS, la science n'a pas à dicter les décisions politiques. Quelles que seront les décisions finales et modalités de mise en œuvre du plan de vaccination, nous saluons l'attitude respectueuse des données de la science qui a été celle du ministère de la Santé tout au long de ce processus. Cette approche, associée à une information fondée sur les faits, permet d'éclairer et d'enrichir le débat public. Elle devrait aussi prévaloir pour la gestion politique d'autres sujets sur lesquels le gouvernement est attendu : biotechnologies, pesticides, énergie, alimentation.**

[1] <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/discours/article/discours-d-agnes-buzyn-relatif-a-la-vaccination-obligatoire-le-5-juillet-2017>

[2] <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/31/97001-20170831FILWWW00065-11-vaccins-obligatoires-a-partir-du-1er-janvier.php>

[3] Voir, par exemple, les questions au gouvernement, 26 juillet 2017. [http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4820595\\_5978e544e1085.questions-au-gouvernement---mercredi-26-juillet-2017-26-juillet-2017](http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4820595_5978e544e1085.questions-au-gouvernement---mercredi-26-juillet-2017-26-juillet-2017)

[4] <https://www.ipsn.eu/petition-france-bientot-11-vaccins-obligatoires/>

[5] <https://reporterre.net/Obligation-vaccinale-la-guerre-est-declaree>

[6] Communiqué de l'AFIS - 3 février 2017. « Opération anti-vaccination au Parlement Européen : une députée européenne invite un ex-médecin radié pour fraude ». [www.pseudo-sciences.org/spip.php?article2776](http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article2776)

[7] <https://theconversation.com/enseignants-chercheurs-en-medecine-generale-lobligation-vaccinale-est-une-mauvaise-solution-80733>

[8] <https://www.ariane-beldi.ch/2017/07/27/vaccin-la-protection-des-plus-faibles-doit-passer-avant-le-choix-individuel/#comment-206>